

Etes-vous vraiment persuadé d'être à cheval ?

A la lecture de ce qui va suivre, vous pourriez peut-être avoir doute !!!

Par l'énumération (non exhaustive) ci-après, on verra que l'homme de cheval s'est abondamment référé aux autres animaux, pour préciser, imager, certaines particularités, attitudes, affections, ... de son compagnon, le **CHEVAL**.

En ce qui concerne son extérieur, citons, par exemple, qu'il aura une tête de **lièvre**, en présence d'un front bombé; une tête de **mouton**, avec un chanfrein au profil convexe; une tête de **rhinocéros**, dans le cas contraire, une tête de **brochet**, lorsqu'elle finira en pointe, par effacement de la mâchoire inférieure; une tête d'**oiseau**, lorsque l'œil est petit et haut placé.

Ses oreilles seront dites : de **cochon**, lorsqu'elles seront lourdes, pendantes; d'**âne**, lorsqu'elles seront longues et, éventuellement, mobiles pendant la marche; de **renard**, lorsqu'elles seront, petites, fines et bien plantées et on qualifiait de **moineau** le cheval aux oreilles fortement courtaudées...

Quant aux yeux, on les dira : de **cochon**, s'ils sont petits et enfoncés, ou de **bœuf**, dans le cas contraire. Avant de quitter la tête, rappelons encore la langue de serpent (*langue serpentine*), qui est celle sortant fréquemment de la bouche, et qu'on appelle **souris** le cartilage des naseaux des équidés.

Concernant l'encolure, elle sera de **cerf**, si elle est "renversée", c'est-à-dire concave à sa partie supéro-postérieure; de **cochon**, si elle est courte et épaisse; de **cygne**, avec sa partie antérieure convexe, la gorge de **pigeon** se disant du bord inférieur saillant, dans l'encolure "renversée" précitée.

Si la ligne du dessus est oblique d'avant en arrière, le cheval sera fait en **girafe**.

Le dos ou le rein seront de **carpe** ou de **mulet**, lorsque de profil ils accuseront une convexité.

La croupe sera également de **mulet**, si elle présente deux pentes latérales et des sans-respect disent aussi "cul de **mulet**" lorsque cette croupe, vue de derrière, est serrée, pointue. Qualifiant, de "cul de **poule**" l'éminence graisseuse, à la naissance de la queue du cheval empâté. Quant à la queue, qui la prolonge, on la dira : de **lapin**, si elle est portée haute, "en trompette"; de **rat**, si les crins en sont courts et rares.

En ce qui concerne sa ligne du dessous, le cheval aura un ventre de **vache**, si ce ventre est distendu, volumineux, "avalé", ou sera de **levrette**, s'il est fuyant, remonté, "manquant de boyaux".

Quant à ses membres, le cheval aura des jambes de **cerf**, si les canons sont frêles; des jambes de **boeuf** ou de **veau**, si elles sont rondes, par manque de relief des tendons ; des cuisses de **grenouille**, lorsque celles-ci manquent de volume, de musculature; des genoux de **boeuf** quand, vus de face. ceux-ci sont en dedans des lignes d'aplomb, tendent à se toucher; des genoux de **mouton** si, vus de profil, ils sont "renvoyés", rentrés par rapport à la ligne d'aplomb; des genoux de **veau**, s'ils sont grêles disent certains; empâtés quant à d'autres; des genoux en queue de **paon**, lorsque des crins abondants, à port étalé, les garnissent.

Le boulet "**pigeonne**" s'il fait saillie en avant. En ce qui concerne les pieds, on les dit : de **mulet**, chez le cheval encastelé, par exemple, quand ils ont un faible diamètre transversal, par rapport à leur longueur; d'**âne**, lorsque leur volume est extrêmement faible pour le gabarit du cheval ; de **bouc**, si la pince se rapproche de la verticale, avec des talons très hauts; d'**ours**, quand les boulets s'approchent anormalement du sol.

Concernant le poil et ses particularités, rappelons les : **pie**, **souris** et autres **louvet**; ce dernier en raison d'une ressemblance avec le **loup**.

Nos anciens hippiatres disaient aussi "poil de **cerf**" d'une robe de ce genre, tandis que les Américains emploient **coyotte**, du nom du loup de chez eux.

Par ailleurs, les Allemands qualifient l'alezan de "**Fuchs**", c'est-à-dire **renard**, et nos ancêtres appelaient "queue de **vache**" l'alezan possédant des crins "lavés".

Ils qualifiaient d'aquilin le cheval ayant la robe fauve, proche du plumage de l'**aigle**, et "blanc **pigeon**" celui à poil blanc mat, laiteux. N'oublions pas les robes : **étourneau**, comme l'oiseau de ce nom, gris foncé avec petites taches claires; tourdille, ressemblant à la **grive** (*anciennement tourd*), poil qui était autrefois dit "grivelé", fauve grisâtre semé de taches foncées; **léopard** qui qualifie beaucoup plus justement que tigré les chevaux marqués comme la **panthère**.

Le pelage sera également dit : **zèbre**, **truite**, s'il est ponctué de fauve; sur fond blanc ou gris; moucheté, s'il est ponctué de noir, sur fond plus clair. L'**hermine** qualifiera les taches noirâtres aux balzanes ou autres marques blanches et la raie de **mulet**, cette bande dorsale étroite, de poils foncés sur une robe plus claire; le nez de **renard**, cette marque de poil feu ou rougeâtre, au pourtour du nez, et le ventre de **biche**, celui blanchâtre dans les robes plus foncées.

Dans ses attitudes, ses mouvements, le cheval peut quelquefois : tirer au **renard**, s'il s'arc-boute pour casser sa longe; avoir le tic de l'**ours** s'il balance à répétition son avant-train, au repos, par vice ou désœuvrement; se coucher en **vache** ou en sphinx, si son décubitus est sterno-abdominal; donner un coup de pied en **vache**, s'il le fait latéralement par l'un de ses postérieurs; se cabrer, en se dressant, comme la **chèvre**, sur ses postérieurs; marcher en **chien**, lorsque ses postérieurs ne suivent pas la piste des antérieurs et aller un trot de **chien**; s'il va, la tête basse, un petit trot cadencé; en **serpentine**, s'il est conduit en zig-zag, ou en arête de **poisson**, si vous le faites "appuyer" dans la figure précédente; faire des sauts de **mouton**, s'il manifeste cette sorte de gaieté tendant à le débarrasser de son cavalier : des sauts de **pie** s'il aubine avec des "enlevés" répétés de l'arrière-train un saut de **chat**, quand sur un contre-haut s'ajoute à la détente de ses postérieurs celle des antérieurs dans un appui plus élevé; un saut de **biche**, quand, sur l'obstacle, il déjette latéralement ses postérieurs; un saut de **puce**, en franchissant l'obstacle de pied ferme; un saut d'**écureuil**, dans l'air où l'arrière-main s'élève fortement, sans déplacement de l'avant-main.

Un trot de **maquereau**, si cette allure est ample, soutenue, tandis qu'un cavalier fera, lui, du trot de **maquereau**, en restant assis au trot allongé.

Auparavant, ce cavalier aura pu **fauconner** si, comme les adeptes de la "volerie", il s'est mis en selle par la droite.

Texte de Marc DE SAINT RIQUIER
paru en mai 1973 dans PANACHE N°5
La revue de l'homme de cheval